

Informations pour les sites de compostage en pied d'immeuble sur le territoire d'Est Ensemble, en date du 15/04/2020

Objet → Compostage pendant le confinement

Est-Ensemble se positionne en faveur du compostage tout comme le Ministère de la Transition écologique, considérant que chaque site est assimilable à un Point d'Apport Volontaire (PAV) de déchets (d'après une publication du 2 avril sur le site du ministère).

Si vous faites le choix, ensemble, de réouvrir votre site de compostage, il faut être clair sur la procédure à suivre, de façon à ce que les règles sanitaires soient garanties.

Certains d'entre vous ont déjà trouvé des systèmes de fonctionnement. D'autres se posent des questions sur la meilleure gestion. Voici nos recommandations.

Vous pouvez poursuivre le compostage tant qu'il y a du broyat sur le site et un bac disponible pour les apports.

Le groupe d'habitants se met d'accord pour définir un (ou plusieurs) jour(s) et un créneau horaire d'ouverture du bac à compost. Un référent est désigné qui devra s'occuper de la manipulation du site. Il est préférable que les référents soient les seuls à ouvrir, fermer les composteurs et à manipuler les outils. Les composteurs peuvent rester ouverts sans risque pour la décomposition des matières. Il faut juste veiller à une humidité suffisante (si besoin vous pouvez arroser le bac d'apports)

1. Le référent ouvre le site de compostage, c'est à dire le bac d'apports, et s'assure qu'il reste de la place et que tout va bien ;
2. Chaque déposant vient à son tour et verse le contenu de son seau dans le bac ouvert sans rien toucher.
3. A la fin du créneau horaire, le référent s'occupe d'ajouter la matière sèche et de brasser. Il pourra recouvrir l'ensemble d'une couche de matière sèche pour éviter tout risque de nuisance, puis de refermer le site jusqu'au créneau d'ouverture suivant.
4. Il est conseillé aux usagers de bien découper les déchets, d'équilibrer au maximum dans le seau (en ajoutant des morceaux de carton par exemple) et de ne pas attendre avant de vider son seau pour éviter les odeurs et autres désagréments.

Pour que ce fonctionnement soit réalisable, nous vous invitons à vous mettre d'accord en amont sur le référent (par exemple via un framacalc en ligne ou un affichage papier sur le site). **Un affichage clair de vos consignes de fonctionnement est un gage de réussite.**

Si le bac d'apports est plein, nous vous conseillons d'arrêter les apports.

Vous pouvez procéder au retournement du compost, uniquement si vous avez des bénévoles prêts à le faire, si vous avez la place pour le faire, en vous relayant si besoin (1 personne à la fois) et en respectant les consignes de sécurité (port du masque si possible, port de gants, nettoyage des outils à l'eau savonneuse...).

Pour le stock de broyat pensez à récupérer les déchets verts broyés (ou découpés en petits morceaux), ou les feuilles mortes de votre pied d'immeuble. Vous pouvez également contacter Est Ensemble qui pourra dans la mesure du possible, vous proposer d'autres pistes de fourniture.

Si vous n'avez plus de broyat vous devez arrêter les apports.

Enfin n'hésitez pas à laisser à disposition le compost mûr pour que les personnes qui souhaitent jardiner chez elles puissent se servir ! Précisez juste que chacun doit apporter ses outils (pelle notamment).

Pour toute question, vous pouvez contacter Est Ensemble par mail (compostage@est-ensemble.fr) ou votre maître composteur habituel.

Bon compostage,

Les maîtres composteurs du territoire.